



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits
des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social



Retraite supplémentaire : un retraité sur huit perçoit une rente

Études & Résultats n°914
Charline Laborde
Bureau Retraites
DREES

Plan de la présentation

- Les sources de données et les dispositifs d'épargne retraite
- L'épargne retraite depuis 2005 : les adhérents, les cotisations et les rentes

Les sources de données

- L'enquête retraite supplémentaire de la DREES
Enquête annuelle auprès des institutions de gestion de la retraite supplémentaire sur le nombre et le montant des prestations et cotisations versées + profil sociodémographiques (sexe, âge)
- L'enquête ACEMO-PIPA
Au sein de son enquête annuelle sur les dispositifs d'épargne salariale auprès des entreprises, la DARES collecte, notamment, les montants versés sur les PERCO et les effectifs des salariés selon la taille et le secteur de l'entreprise

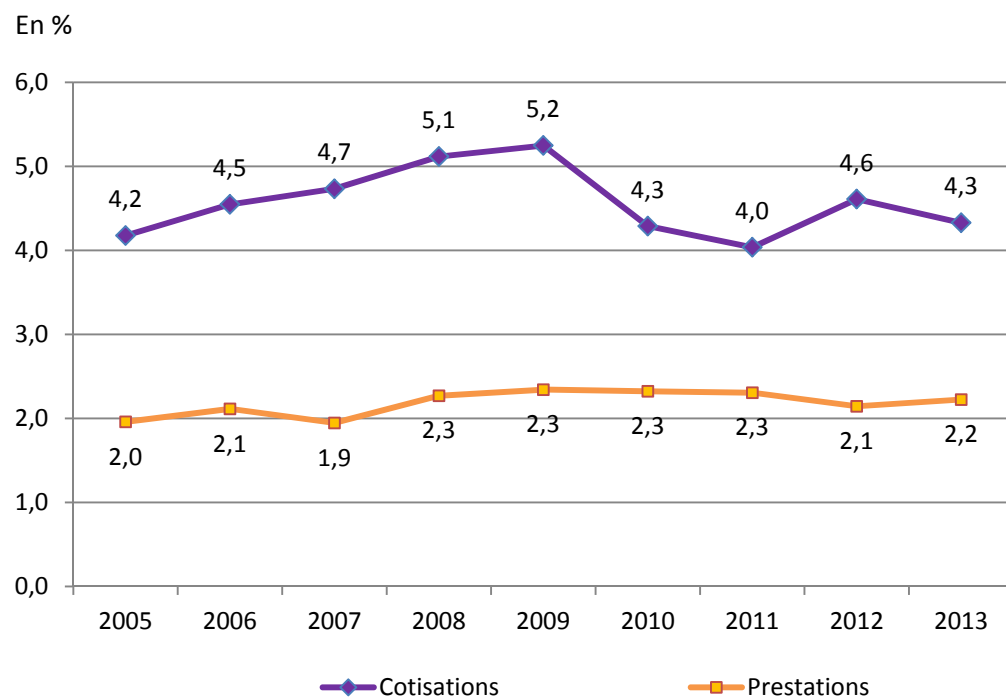
Les dispositifs

- Contrats à prestations définies : article 39 du CGI
- Contrats à cotisations définies
Plan d'épargne retraite populaire (PERP) ; Préfon,
Corem, Fonpel... ; Contrats Madelin ; Article 83 et 82
du CGI ; PERE ;
- Dispositif d'épargne salariale : PERCO



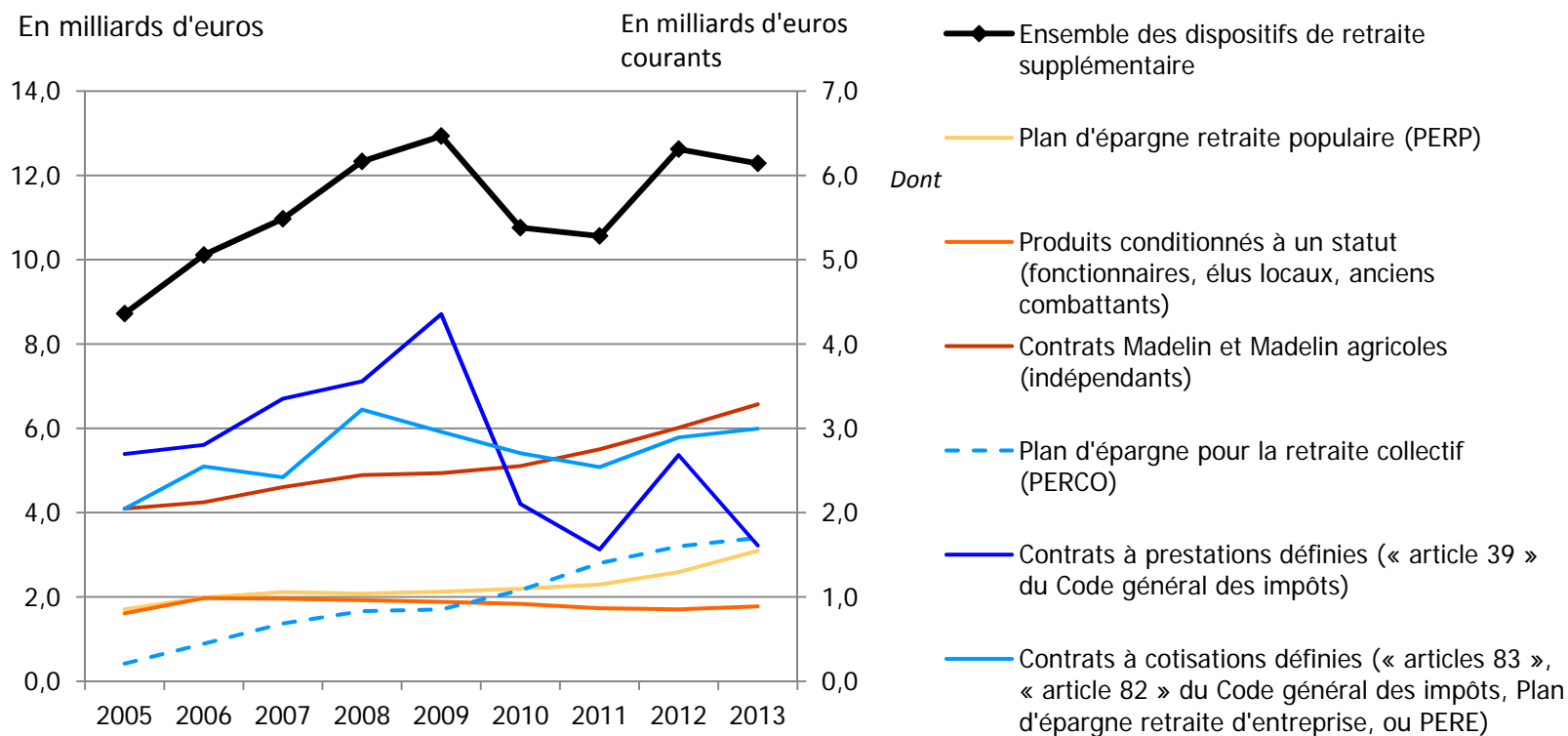
Assurance-vie, achat immobilier, autres actifs
financiers hors champ

Part de la retraite supplémentaire dans l'ensemble de régimes de retraite (obligatoire et facultative)



Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES ; données de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et de l'Association française de gestion (AFG) ; Comptes de la Sécurité sociale.

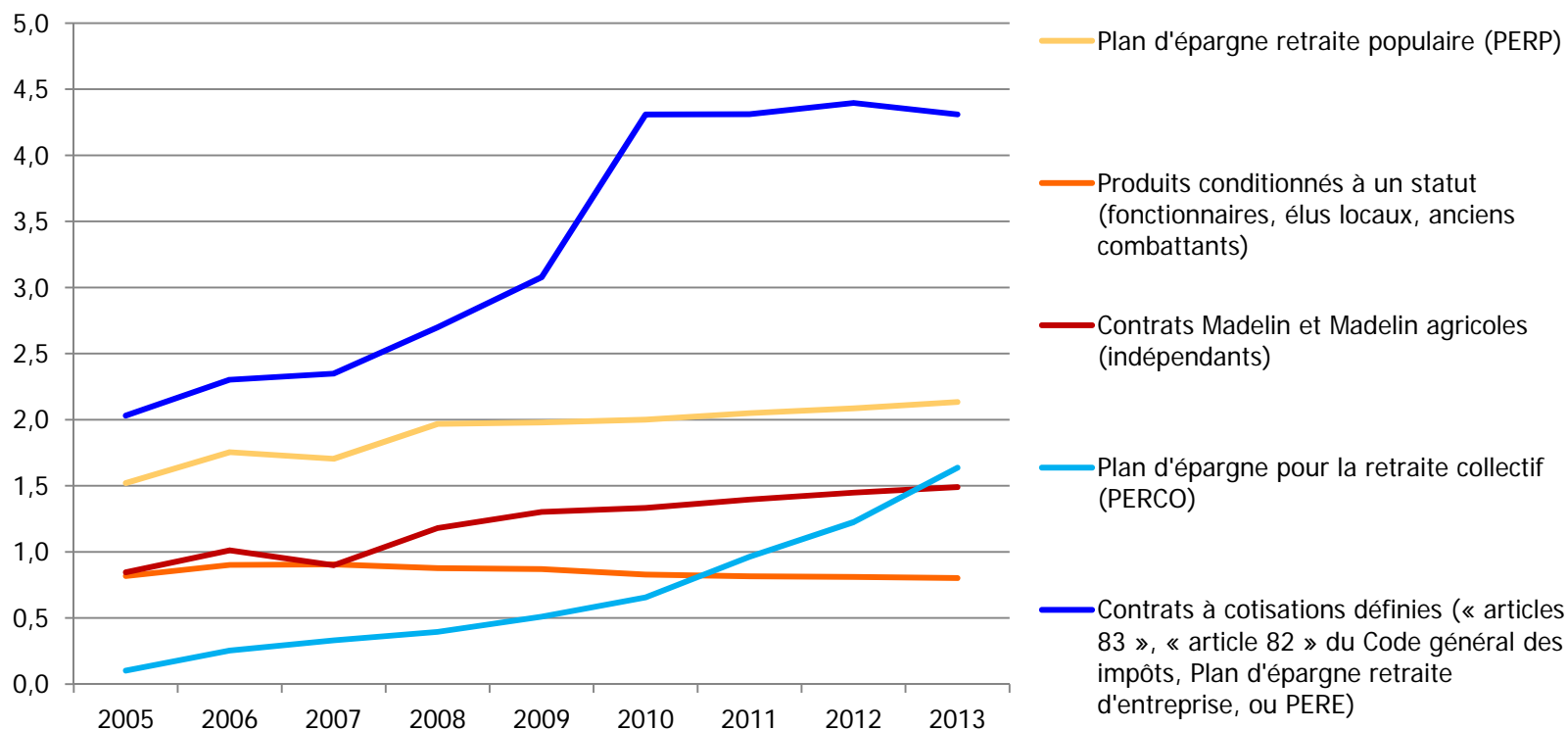
Montants des cotisations versés au titre de la retraite supplémentaire de 2005 à 2013



Champ • Ensemble des contrats en cours de constitution.

Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES ; données de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et de l'Association française de gestion (AFG).

Nb d'adhérents, en millions (Hors contrats à prestations définies, art.39)



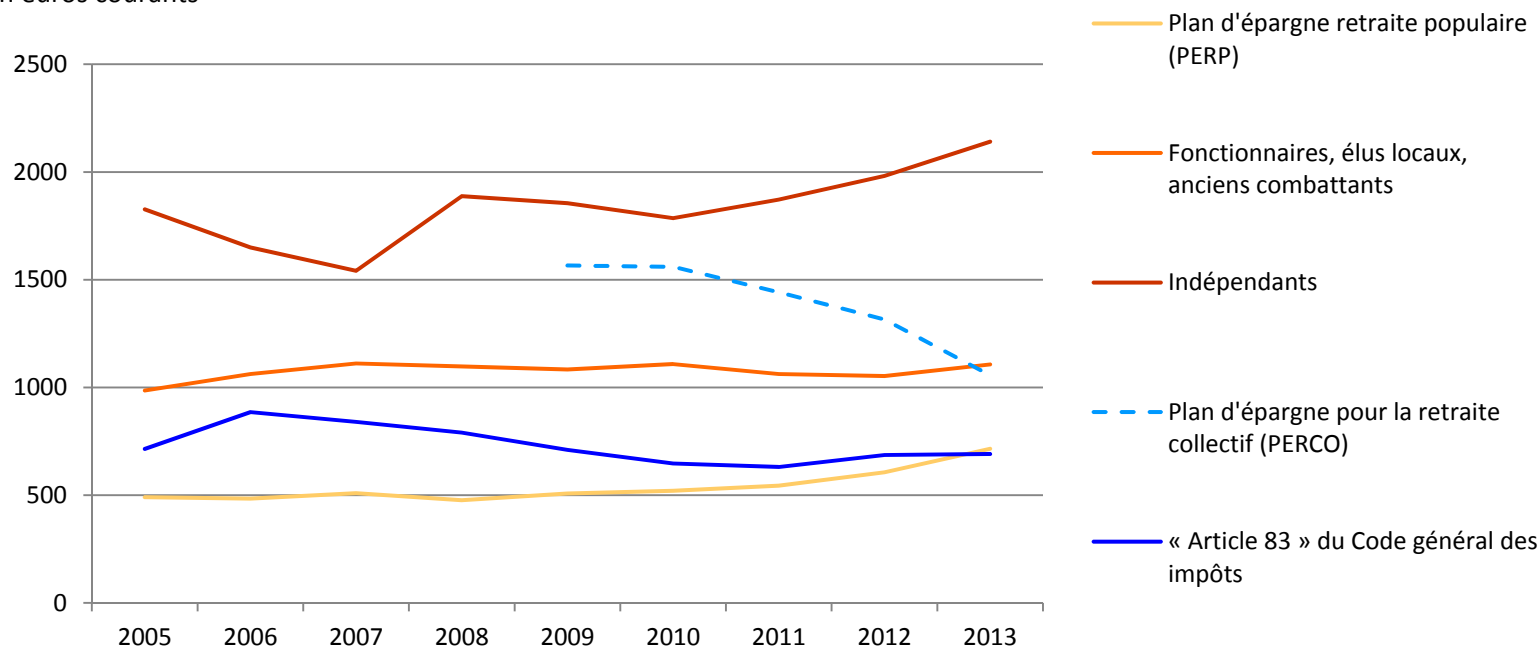
Note : Le contrat « article 39 » est exclu, car ces contrats n'étant pas individualisables, il est impossible de calculer un montant moyen de cotisation par adhérent.

Champ • Ensemble des contrats en cours de constitution. Avant 2009, le champ des organismes de gestion de l'épargne salariale gérant le PERCO n'est pas exhaustif, c'est pourquoi il n'y a pas de données pour ce produit avant cette année.

Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES.

Cotisation moyenne annuelle selon le type de contrat (hors contrats à prestations définies, art. 39)

En euros courants



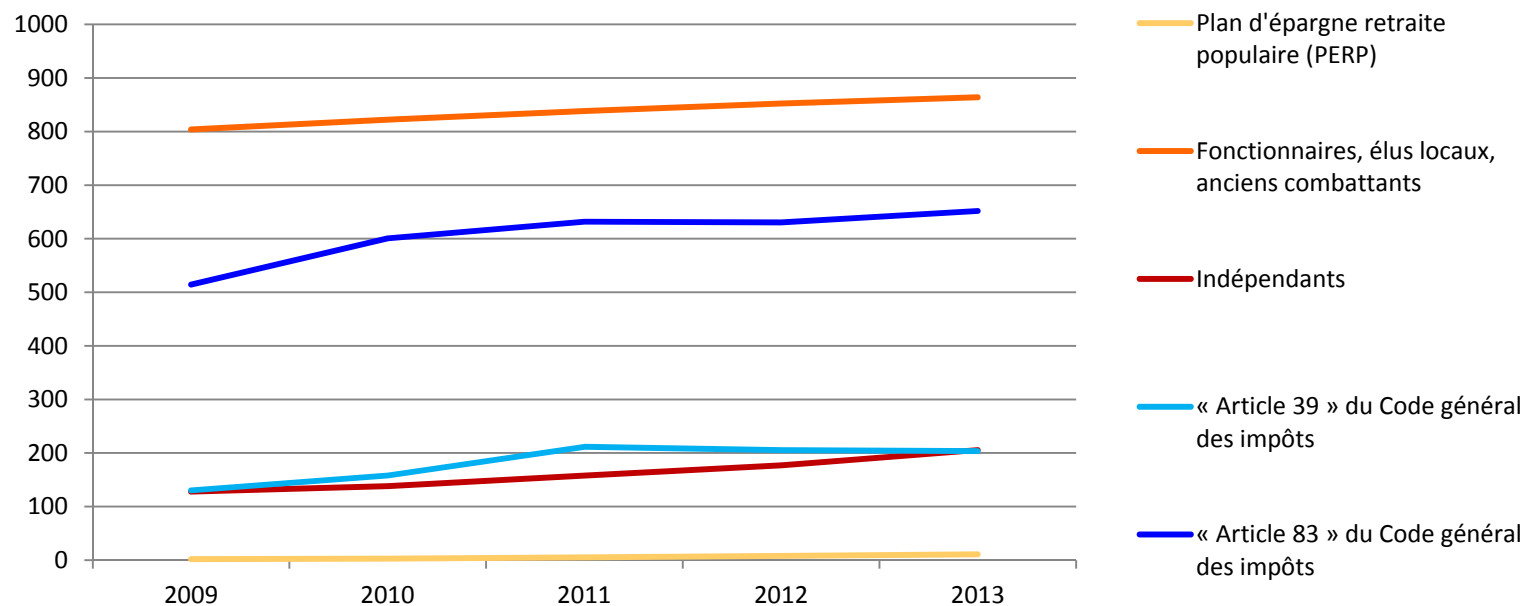
Note : Les cotisations moyennes sont calculées sur le champ des répondants à l'enquête. Le contrat « article 39 » est exclu, car ces contrats n'étant pas individualisables, il est impossible de calculer un montant moyen de cotisation par adhérent.

Champ • Ensemble des contrats en cours de constitution. Avant 2009, le champ des organismes de gestion de l'épargne salariale gérant le PERCO n'est pas exhaustif, c'est pourquoi il n'y a pas de données pour ce produit avant cette année.

Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES.

Effectifs de rentiers selon le produit

En milliers

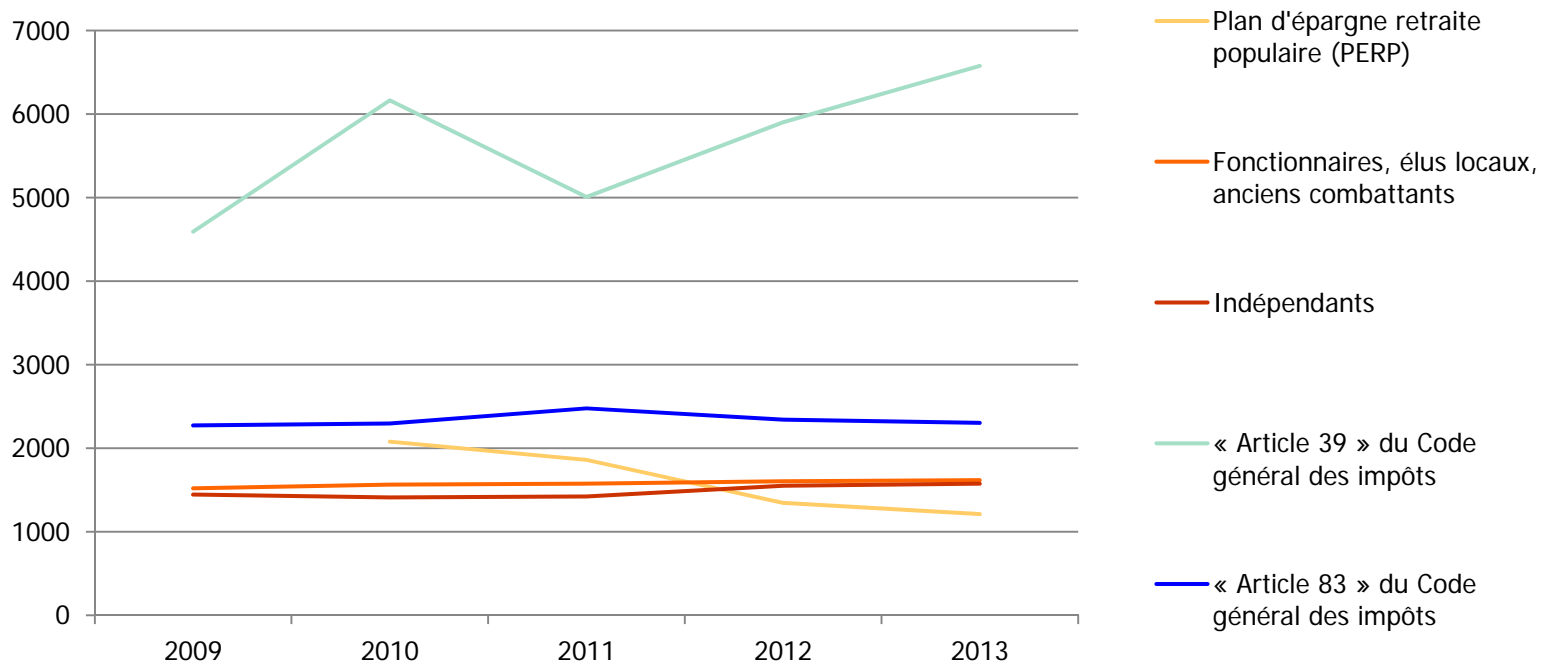


Champ • Contrats en cours de liquidation uniquement.

Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES.

Rente viagère moyenne selon le type de dispositif

En euros courants



Champ • Contrats en cours de liquidation uniquement.

Sources • Enquêtes Retraite supplémentaire de la DREES.

Part des salariés ayant des avoirs sur un « article 39 », un « article 83 » (ou un PERE), un PERCO, et montants moyens versés en 2012 sur ces produits selon la taille de l'entreprise

	Effectif d'entreprises	Part des salariés ayant des avoirs sur... (en %)			Montants moyens versés sur... (en euros)		
		... un « article 39 »	... un « article 83 » (ou un PÈRE)	... un PERCO	... un « article 39 »	... un « article 83 » (ou un PÈRE)	... un PERCO
Entreprises de 10 salariés ou plus	210 628	1,0	10,1	8,2	6310	1660	1270
Taille de l'entreprise							
10 à 49 salariés	174 749	0,6	3,6	0,8	3340	3070	1960
50 à 499 salariés	33 285	0,8	7,2	3,5	2260	1470	1230
500 salariés ou plus	2 594	1,4	16,7	16,9	8970	1520	1260

Champ • Ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole, hors intérim et secteur domestique.

Sources • Enquête ACEMO-PIPA 2014 de la DARES.

Part des salariés ayant des avoirs sur un « article 39 », un « article 83 » (ou un PERE), un PERCO, et montants moyens versés en 2012 sur ces produits selon le secteur de l'entreprise

	Effectif d'entreprises	Part des salariés ayant des avoirs sur... (en %)			Montants moyens versés sur... (en euros)		
		... un « article 39 »	... un « article 83 » (ou un PÈRE)	... un PERCO	... un « article 39 »	... un « article 83 » (ou un PÈRE)	... un PERCO
Secteur de l'entreprise							
Industrie, dont							
	37 427	0,6	13,7	12,0	18730	1050	1350
<i>Fabrication d'autres produits industriels</i>	22 511	0,6	8,8	10,0	40910	1180	1330
Construction	28 368	0,8	2,2	4,3	3380	2030	840
Services, dont							
	144 833	1,1	9,7	7,4	4170	1940	1260
<i>Commerce, réparation d'auto- mobiles et de motocycles</i>	42 412	0,5	5,7	6,6	4200	2550	1100
<i>Activités financières et d'assurances</i>	4 825	7,4	51,8	25,8	2780	2140	1480
<i>Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien</i>	31 442	0,5	6,9	4,9	16780	1570	1600

Champ • Ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole, hors intérim et secteur domestique.

Sources • Enquête ACEMO-PIPA 2014 de la DARES.



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits
des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social



Merci de votre attention